



## Championnat du club en Matchplay

*(Ouvert aux membres et aux licenciés du club, Index ramené à 36 max)*

## Tournoi d'hiver mixte 2021/2022

De décembre 2021 à mars 2022

**Inscription avant le 5 décembre 2021**

**Règlement :** Les joueurs et joueuses seront répartis dans un tableau à élimination directe. Les perdants du premier tour seront versés dans un tournoi complémentaire. La formule retenue est le matchplay en net, sur 18 trous, avec un nombre de coups rendus correspondant aux 2/3 de la différence des index.

**Exemple :** un joueur index 8,1 rencontre une joueuse index 17,4. *La différence des index est de :  $17,4 - 8,1 = 9,3$ . Ce nombre est ensuite multiplié x 2 puis divisé par 3, donc  $9,3 \times 2/3 = 6,2$ .*

Ce nombre est arrondi à la valeur entière la plus proche, donc 6.

La joueuse aura donc 6 coups rendus pour ce match qu'elle devra répartir sur les 6 trous les plus difficiles du parcours. (Voir classement des trous sur la carte de score)

**Références des départs:** Hommes des jaunes et femmes des rouges.

La partie se joue au trou par trou. Le joueur réalisant le score le plus bas en net, gagne le trou. En cas d'égalité au bout des 18 trous le match se prolonge sur le parcours en repartant du trou 1 jusqu'à obtenir un vainqueur. (Mort subite, et sans coups rendus)

Les matchs devront se dérouler selon le calendrier défini par le comité et se jouer les samedis ou dimanches sauf si les joueurs conviennent d'un commun accord de jouer en semaine.

Les droits de jeux pour ce championnat du club 2021/2022 sont fixés à 8 € par joueur pour l'ensemble de la compétition tableau principal et complémentaire. (Remise des prix et cocktail au printemps 2022)

Pour toutes questions concernant le règlement ou décisions d'arbitrage à prendre, seul le comité du tournoi est autorisé à rendre une décision.

Le comité du tournoi : Nathalie Kerampran, Marc Sébire, Yvon Kerampran, Patrick Fayet, Denis Haquet.

Le golf de la côte des Isles le 25 novembre 2021